

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du mardi 16 décembre 2025

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 12
Présents : 08
Votants : 10

Présents : Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Julien JOURDAINE.

Date de la convocation :
10 décembre 2025

Excusés avec pouvoir : Caroline ARTHU pouvoir à Cathy BATISTE, William TAILLANDIER pouvoir à Philippe ANDRIAU

Date d'affichage :
10 décembre 2025

Excusés sans pouvoir : Caroline LALEVÉE LESAGE et Stéphane PETIT

Secrétaire de séance : Philippe ANDRIAU

DELIBERATION N°2025-65

OBJET : Contrat de prévoyance statutaire

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le contrat de prévoyance statutaire confié à Groupama CIGAC arrive à échéance au 31 décembre 2025.

Madame le Maire présente les conditions tarifaires.

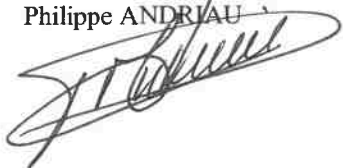
- Le taux de cotisation CNRACL global est fixé à 11.30 % de l'assiette de cotisation.
- Le taux de cotisation IRCANTEC global est fixé à 2.16 % de l'assiette de cotisation.

L'adhésion se fait au 01/01/2026 pour une période d'engagement de 5 ans soit jusqu'au 31/12/2030 avec une échéance principale au 01/01.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de renouveler le contrat de prévoyance statutaire auprès de Groupama CIGAC et autorise Madame le Maire à signer le contrat ou tout documents relatifs à celui-ci.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 16 décembre 2025

Le secrétaire de séance
Philippe ANDRIAU



Le Maire,
Marina DUPUY

